

MAIRIE



De
CASSAGNES
Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du vendredi 21 février 2014 à 10 h 30

Le vingt et un février deux mille quatorze à dix heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11
En exercice: 11
Présents : 10

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mme VERDIER, Mme CAILHOL., Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ, Mr DUMEAU, Mr ALADEL

Absent :

Excusé : DACHARY Lucie

Date de convocation: 17 février 2014

Date d'affichage: *17 février 2014*

Secrétaire de séance : Mme CAILHOL

OBJET : Mise en place des propositions relatives au fonctionnement de la commune

2014-0010 Délibération demande de subvention au titre des amendes de Police

Objet : création d'un abribus à la salle municipale pour les enfants du collège afin qu'ils soient à l'abri par mauvais temps.

Montant de l'investissement 2941 € HT 3529.20 € TTC

PLAN DE FINANCEMENT

Auto financement 2500.20 €

Subvention 35 % 1029.00 €

Le conseil municipal autorise le Maire à demander une subvention de 1029 € au titre des amendes de police auprès du Conseil Général.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire

Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le